

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023

Présents : 11

L'an deux mille vingt-trois et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 10 janvier 2023, s'est réunie sous la présidence de Daniel POMIES

Votants: 11

Sont présents: Daniel POMIES, Jasmine PUCH-NEDELLEC, Sophie ROBERT, Jean-Luc ASTUGUES, Philippe CHARLIER, Raymond DELPIC, Simone LAMARQUE, Jean-Pierre LAMOTHE, Frank MONTAUBAN, Martine SERRES, Yaël SMERZ

Absents:

Secrétaire de séance: Jasmine PUCH-NEDELLEC

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022;
- Devis pour les travaux d'élargissement du Chemin de Souriac;
- Questions diverses :
 - Don de Laurent BARBARA;
 - Information délestage électrique: cellule de crise;
 - Etude de revitalisation de la vie associative par l'initiative de l'AAG + entreprise dispositif " ville à joies";
 - Demandes de subventions du club de football, rugby et autres associations pour 2022/2023;
 - Information concernant GersFibre;
 - Informations d'élagage par le SIVOM et ENEDIS;
 - Organisation de la distribution du bulletin municipal;
 - Organisation de la journée du 14 janvier 2023.

En préambule du Conseil Municipal, Mme GODEHEU Catherine et Mme CORTHESSY Suzy ont été invitées afin de discuter du démontage de l'igloo.

M. LAGLENE Bernard propose de donner le mode d'emploi de démontage (électricité, plancher, bottes de paille, structure métallique..)

Il a été convenu:

- De stocker la structure chez Jean-Claude SOURIGUERE
- Que Bernard LAGLENE viendra le vendredi 13 janvier 2023 à 14H00.
- Que pendant ce temps les volontaires de Campagn'Art videront l'igloo.

Le rendez-vous pour le démontage de l'igloo est fixé à 8H30 le samedi 14 janvier 2023. Les volontaires sont invités à venir avec du matériel (masques, gants, visseuses...)

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022

Après lecture du document, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- Devis pour les travaux d'élargissement du Chemin de Souriac

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il n'y a pas de fossé côté sud du chemin de Souriac, ce qui ne permet pas l'évacuation de l'eau en cas de fortes pluies.

Il présente l'estimatif des travaux reçu par le SIVOM de MIELAN-MARCIAC.

Ce devis comprend l'élargissement et l'empierrement du chemin sur 200 mètres linéaires, pour un montant de 9622.00€ HT soit 11 546.40€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité pour accepter ce devis.

3- Questions Diverses

- Madame PUCH-NEDELLEC présente à l'assemblée le bilan financier de l'investissement concernant les travaux pour le chauffage au bois et la chaufferie.

- Délestage électrique : Information sur la cellule de crise demandé par les services de l'Etat.

- GersFibre: Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a fait le point avec M. MASSENEZ; 15 connexions oubliées ont été renotées.

Suite à une demande reçue en mairie pour l'installation de poteaux pour le réseau de la fibre, le conseil municipal souhaite faire chiffrer une tranchée pour la passage des cables afin d'éviter les poteaux devant l'église.

- Dispositif " Villes à joies" : lors de la réunion de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, il a été proposé une opération qui consiste à faire des tournées dans les villages afin de proposer services et divertissements.

Le coût, pour la communauté de communes, de cette opération est de 28 000€ avant subventions. Il y aurait donc un reste à charge de 5000 à 6000€.

Les propositions d'animations seront dans 5 à 6 communes, membres de la communauté de communes, qui se porteraient volontaires.

- Demandes de subventions: La commune a reçu des demandes de subventions des clubs de football (5 licenciés au sein de la commune) et de rugby (6 licenciés au sein de la commune). L'assemblée est favorable sur le principe, mais ces subventions seront à voter lors de l'établissement du budget.

- Demande de subvention de l'association "Jeunes toujours" de Mirande pour l'achat d'un minibus. La demande est à étudier, l'assemblée prévoit d'en parler au moment de l'établissement du budget.

- La distribution du bulletin municipal sera faite par les élus et est prévue pour le week end du 14 janvier 2023.

- Problème de circulation : L'assemblée évoque la dangerosité du carrefour du Chemin de la Sadeillane. Un courrier sera envoyé à la Mairie de Mirande pour évoquer ce marquage au sol et la réfection du début du Chemin de Saint-Martin et du Chemin du Canon.

- L'assemblée décide de faire chiffrer le devis d'assainissement des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

Le présent procès-verbal a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 15 février 2023.

La secrétaire de séance
Jasmine PUCH-NEDELLEC

Le Maire
Daniel POMIES

